



Pneus hiver : vers une réglementation spécifique ?

Les manufacturiers, réunis dans une association, souhaitent créer un contexte réglementaire spécifique à la France, afin d'encadrer l'utilisation des pneus hiver.

Se calquer sur le modèle allemand, par exemple, qui a déjà adopté une réglementation sur l'usage des pneus hiver. C'est ce que souhaitent les manufacturiers Bridgestone, Continental, Goodyear Dunlop, Kléber, Michelin et Pirelli, réunis dans l'association TNPF (Travaux de normalisation des pneumatiques pour la France). Les déboires de décembre 2010, notamment en région parisienne, conduisent

ces professionnels à anticiper des conditions extrêmes avec la réglementation adéquate. Des mesures qui doivent s'appliquer aux véhicules de tourisme comme aux poids lourds. Entre en compte également la remise en cause du salage et son impact environnemental, qui impose d'autant plus des solutions alternatives et une anticipation des besoins.

Ainsi, les manufacturiers deviennent acteurs de la réflexion et sont force de propositions auprès des pouvoirs publics. Parmi leurs préconisations : identifier le pneu hiver comme l'équipement recommandé dans les conditions de roulage hivernal ; prévoir l'adoption d'arrêtés imposant localement les équipements spéciaux dès l'alerte météo. Cette volonté "de créer une réglementation spécifique adaptée au contexte français" passera-t-elle l'hiver ? ■



Axel Abadie